



MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Affiché en Mairie le 28/06/2019

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2019

*Seuls des extraits du procès-verbal sont affichés.
Le registre complet des délibérations est consultable en Mairie.*

L'an deux mille dix-neuf, le vingt cinq JUIN à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt et un juin, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,
sous la Présidence de Madame Evelyne SIMON-GLORY, Maire

ETAIENT PRESENTS : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. MOREL Eric, M. COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, M. HERVE Sandy, M. DELION Rémy, M. THIBAUT Patrick, M. DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig

Procurations:

Mme BONENFANT Nathalie donne pouvoir à Mme BRYON Jocelyne
M. BAUX Mickael donne pouvoir à Mme Evelyne SIMON-GLORY

Excusés: M. BAUX Mickael, Mme BONENFANT Nathalie

Absents: Mme MARY Cécile, M. DELOFFRE Arnaud

M. DELAROCHEAULION Frédéric a été élu **SECRETAIRE**

Délibérations prises par le conseil

N°30/2019 : Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi à temps non complet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- **DÉCIDE** la modification du temps de service du poste (20H) d'adjoint technique territorial annualisé à compter du 01/09/2019,
 - **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence,
 - **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette décision.
- Adopté à l'unanimité.

N°31/2019 : Mise à jour du classement des voies communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ARRETE** la nouvelle longueur de voirie communale à 23 075 mètres linéaires,
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la Préfecture pour la revalorisation de la Dotation Globale de Fonctionnement,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Adopté à la majorité avec 11 voix pour et 1 abstention (Mickael BAUX).

N°32/2019 : Décision modificative n°1 – Budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** la décision modificative n°1 – budget principal conformément au tableau ci-dessous,

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES		RECETTES	
	Augmentation de dépenses	Diminution de dépenses	Augmentation de recettes	Diminution de recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Opération 20 MAIRIE	2 804.00 €			
Opération 22 ÉCOLE		2 804.00€		
TOTAL	2 804.00 €		- €	

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Adopté à l'unanimité.

N°33/2019 : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la CCBR dans le cadre d'un accord local

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de fixer à 51 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de la Bretagne romantique,
- **AUTORISE** Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

N°34/2019 : Avis sur le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de Plesder

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la rectification des incohérences relevées dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD),
- **AUTORISE** Madame le Maire à verser copie de la présente délibération au dossier d'enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU).

Adopté à l'unanimité.